GAZ ET ÉLECTRICITÉ, ACHETONS ENSEMBLE NOTRE ÉNERGIE POUR FAIRE BAISSER LES PRIX !

La Communauté de communes lance un achat groupé d'énergie : en se regroupant en nombre, les habitants du territoire vont non seulement pouvoir collectivement faire baisser le montant de leurs factures de gaz et d'électricité, mais aussi agir concrètement pour l'environnement en consommant des énergies locales et renouvelables. Inscriptions prolongées jusqu'au 28 mars pour recevoir les offres.

Publié le 05 mars 2025

Les tarifs réglementés de l'électricité et du gaz en constante hausse ont un impact direct sur la précarité énergétique des foyers. **Permettre aux habitants de faire des économies importantes sur ce poste de dépense incontournable** : voilà l'enjeu de cette action dans laquelle s'engage la collectivité en imaginant **une action supplémentaire dans son bouclier tarifaire** pour protéger le pouvoir d'achat de ses habitants et améliorer leur vie quotidienne.

AGIR COLLECTIVEMENT POUR LE POUVOIR D'ACHAT

Convaincue que l'union fait la force et que les citoyens doivent être acteurs de leur quotidien, la Communauté de communes lance une opération d'achat groupé, pour obtenir des tarifs négociés d'énergie. **C'est le nombre de citoyens qui souhaitent réaliser des économies et qui choisiront donc de se regrouper, qui aura des effets directs sur les négociations des tarifs, et donc sur le succès de cette opération**.

En moyenne, 250 euros par an peuvent être économisés sur la facture d'énergie annuelle d'un foyer grâce à un achat groupé. Ces économies peuvent grimper à plus de 500 euros pour certains foyers.

AGIR CONCRÈTEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Cet achat groupé mise aussi sur la consommation responsable d'énergie et sur la réduction collective de notre empreinte carbone en contribuant à la réduction importante d'émissions de gaz à effet de serre. En effet des critères écologiques sont pris en compte pour la sélection des offres, privilégiant les offres d'énergie vertes et locales. Enfin, cet achat groupé rime avec simplicité. Les contrats d'électricité et de gaz des particuliers sont sans engagement et permettent de changer d'offre à tout moment, simplement et gratuitement. C'est le nouveau fournisseur d'énergie qui s'occupe de la démarche.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 - L'APPEL AUX CITOYENS

Les citoyens habitant la Communauté de communes peuvent s'inscrire en ligne (voir ci-après), gratuitement ,pour manifester leur souhait de réduire leur facture d'électricité et de gaz, créant ainsi un regroupement.

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/actualites/gaz-et-electricite-achetons-ensemble-notre-energie-pour-faire-baisser-les-prix-3601?

2 - L'APPEL D'OFFRES

Un appel d'offres est réalisé auprès des fournisseurs d'énergie, pour obtenir des "tarifs de gros" : plus il y a d'inscrits et plus les fournisseurs feront baisser leurs tarifs habituels.

3 - PRÉSENTATION DES OFFRES

En avril 2025, une fois les fournisseurs choisis et les tarifs fixés, les offres sont envoyées aux inscrits par mail, qui sont libres d'en bénéficier ou d'y renoncer. Si l'offre leur convient, ils peuvent passer commande directement auprès du fournisseur grâce à un code promotionnel ou un coupon.

S'INSCRIRE AVANT LE 28 MARS 2025

L'inscription au regroupement, gratuite et sans engagement, ouverte à tous, est prolongée jusqu'au 28 mars 2025. Elle se fait en ligne :
https://achetonsgroupe.org/millau-grands-causses/

UN PARTENARIAT AVEC « ACHETONS GROUPÉ » Pour cette opération d'achat groupé, la Com'com s'est associée au prestataire technique " Achetons Groupé " . Spécialiste des mécanismes de l'achat groupé, il apporte son expertise à chaque étape de l'opération, notamment pour la réalisation de l'appel d'offres, ainsi que l'étude et le choix des offres lauréates. Plus d'informations sur le site dédié à l'opération de la collectivité :